



Université de Picardie Jules Verne

DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS+

2021-2027

L'UPJV s'engage à mettre en œuvre les dispositions contenues dans la Charte Erasmus qui lui a été accordée par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus + pour la période 2021-2027.

Direction des Relations Internationales
Université de Picardie Jules Verne
11 rue des Francs Mûriers
80000 AMIENS

Une université ouverte sur le monde, au carrefour de l'Europe

Forte de plus de 30 000 étudiants, l'UPJV est une université pluridisciplinaire largement ouverte sur le monde et sur l'Europe. De création relativement récente (1969), elle a été conduite à se positionner rapidement tant au niveau régional et national qu'au niveau international pour se créer une identité propre. Convaincue du potentiel des consortiums, elle est devenue un maillon essentiel de la structuration des Hauts-de-France en sa qualité de membre de l'Alliance A2U qui rassemble sur une politique de projets partagés l'UPJV, l'Université d'Artois et l'Université du Littoral-Côte-d'Opale. Au sein de cette alliance, l'UPJV s'appuie sur ses partenariats académiques, politiques, socio-économiques pour faire de la réussite étudiante son fer de lance. La politique internationale d'enseignement et de recherche s'inscrit de ce fait au cœur même de sa stratégie de développement et de qualité : l'UPJV s'attache à ce que chacun de ses étudiants puisse avoir l'ambition d'une projection hors frontière. À cet égard, la dimension européenne est centrale dans un projet qui articule étroitement enseignement et recherche. En effet, le développement des partenariats de formation vient nourrir la constitution de réseaux de recherche qui à leur tour favorisent le développement de la formation notamment au niveau du master et du doctorat.

D'un point de vue structurel, cette stratégie d'internationalisation repose sur une organisation institutionnelle solide, qui rassemble en un même pôle depuis 2017 Relations Internationales et Recherche. Elle est soutenue par une Commission des Relations internationales qui accompagne le VP dans la définition de la stratégie ensuite mise en œuvre par l'équipe de la Direction des Relations internationales. Elle bénéficie par ailleurs du soutien actif de tous les services concernés (scolarité centrale, direction de la recherche, direction de la communication) qui travaillent en synergie à la promotion de la politique internationale de l'UPJV et à l'accroissement de sa visibilité.

Dotée d'un solide réseau de 265 partenariats Erasmus consolidé au gré des mobilités, l'UPJV met l'accent sur la qualité de ces partenariats : chaque mobilité, chaque mission est l'occasion d'un travail en profondeur, afin de développer tout le potentiel d'une collaboration initiée le plus souvent par une UFR pour rayonner vers d'autres secteurs de formation ou de recherche.

Largement tournée depuis les origines vers l'Afrique avec laquelle elle entretient des liens très étroits, active dans les relations avec les Amériques (Amérique du nord et Amérique centrale) et avec l'Asie (Chine, Japon, Vietnam), l'UPJV a développé depuis sa fondation des partenariats forts avec l'Europe centrale et l'Europe de l'est. Sans laisser de côté cette spécificité, elle conduit une stratégie tournée pour la nouvelle période vers l'ensemble des pays européens articulée autour de trois axes forts : **l'international comme vecteur de formation et d'éducation**, dans une perspective inclusive, attentive à toutes les formes de fragilités (socio-économiques, handicap), **Erasmus comme promoteur de l'interculturalité et du sentiment d'appartenance européen**, enfin le renforcement du **numérique**, dispositif de l'ouverture sur le monde, au service du **changement de paradigme pédagogique vers l'hybridation**, d'un nouveau rayonnement des formations et d'une modernisation continue des services.

Ces trois axes sont articulés autour de perspectives stratégiques :

Pour l'axe 1 :

- le développement des mobilités sortantes (mobilités étudiantes d'études ou de stages, mobilités enseignantes, mobilités administratives) ;
- la politique de diplômes conjoints et de co-diplomation.

Pour l'axe 2 :

- le renforcement et l'amélioration de l'accueil des mobilités entrantes (mobilités étudiantes, enseignantes, BIATSS, services civiques) ;
- des doctorants et professeurs étrangers (portail Euraxess).

Pour l'axe 3 :

- l'internationalisation des formations ;
- la réflexion croissante sur l'internationalisation à domicile ;
- le développement de formations hybrides ou multimodales destinées notamment aux étudiants en mobilité ;
- l'essor des outils numériques pour une facilitation des démarches des bénéficiaires et des agents (vers la carte européenne d'étudiants, la création d'un e-portfolio mettant en valeur les compétences acquises notamment dans les activités internationales) et pour mesurer plus finement l'impact des stratégies mises en place.

Actions : développer la participation aux actions clé KA1 et KA2

Pour répondre à ces trois objectifs, l'UPJV s'appuiera sur un certain nombre d'actions déjà inscrites dans les actions clés 1 (KA1 Mobilités à des fins d'apprentissage) et 2 (KA2 Coopérations entre institutions et organisations) du programme Erasmus.

Dans le cadre de l'action 1, l'UPJV travaille à **développer les mobilités des étudiants et des personnels**, encore trop peu nombreuses par rapport aux objectifs escomptés dans la politique de l'établissement, mais qui seront soutenues par un large dispositif de promotion, d'accompagnement et de valorisation de ces mobilités. Le développement de la mobilité est un défi constant pour la gouvernance de l'UPJV, appuyée dans cette perspective par les différents référents de l'international et les directions des UFR. L'objectif est de renforcer les mesures de **promotion, d'accompagnement et de valorisation**, pour les étudiants comme pour les personnels.

Pour les étudiants :

- promotion de la mobilité étudiante grâce au soutien actif des référents RI des UFR et Instituts et du service de la communication ;
- accompagnement des étudiants sortants à toutes les étapes du processus, depuis le développement de l'offre de formation en langues vivantes inscrite dans la politique linguistique de la Maison des Langues jusqu'aux formations à l'interculturalité proposées avant le départ, en passant par les Erasmus Days et autres manifestations ;
- valorisation des cursus et reconnaissance institutionnelle de la mobilité étudiante par l'inscription dans le supplément au diplôme au titre de la Validation des acquis individuels (VAC), notamment par l'obtention systématique d'ECTS.

Pour les personnels enseignants et BIATSS :

Des dispositifs de soutien et de valorisation de la mobilité existent également pour les enseignants sous forme de prise en compte de l'implication internationale dans les procédures d'avancement de grade et dans le Référentiel d'Équivalence Horaire pour les coordinateurs Erasmus. Ces mesures sont en train d'être adaptées aux personnels BIATSS, pour lesquels une offre spécifique de formation en langue est désormais proposée dans le plan de formation (cours, mais aussi kit et plateforme). Pour les personnels ayant pratiqué une mobilité, une attestation sera systématiquement délivrée par la DRI à compter de la rentrée 2021, directement à la DRH-formation continue, de manière à inscrire plus clairement encore l'internationalisation comme source de reconnaissance dans le suivi de carrière.

L'UPJV a fait pour le prochain contrat le choix d'une stratégie qui, sans exclure les autres, met l'accent sur trois types de mobilités :

- les séjours ou stages inscrits dans une **durée longue** et éligible aux aides Erasmus + ;
- l'articulation entre **séjours courts et formation à distance**, dans la perspective d'inclusion et d'égalité des chances qui prévaut toujours à l'UPJV. Elle pourra s'appuyer sur la fondation de l'UPJV qui diffuse chaque année, grâce au mécénat, des appels à projet axés sur la mobilité internationale d'étudiants à des fins solidaires, humanitaires ou innovantes ;
- une attention toute particulière sera par ailleurs accordée aux **mobilités d'étudiants avancés**, étudiants de master ou de doctorat ; elles sont d'ores et déjà soutenues par un dispositif interne, le soutien au rayonnement de la recherche (S2R) cumulable avec les subventions Erasmus +.

Forte de ses partenariats, l'UPJV va développer de manière plus ambitieuse ses efforts en direction de l'action 2, actuellement déclinée sous plusieurs formes : coopérations dans la mise en place de formations nouvelles, formations d'excellence, réflexion sur l'innovation.

Partie prenante des partenariats pour l'excellence, puisqu'elle a développé depuis plusieurs années un Master Erasmus Mundus (MESOC – Materials for Energy Storage and Conversion), créé en 2004, labellisé Master Erasmus Mundus en 2005, puis renouvelé en 2010 et en 2018 sous sa forme actuelle, l'UPJV continue à se projeter dans cette perspective et envisage d'en déposer au moins un autre durant le prochain contrat (projet en cours à l'UFR des Arts). Elle continuera par ailleurs à promouvoir des doubles diplômes

(double licence droit français/droit anglais avec Cardiff) ou des co-diplomations (avec diverses universités ou écoles, par exemple l'Université des Études économiques et de gestion appliquées de Budapest pour l'Europe). L'UPJV, en lien avec ses partenaires de l'alliance A2U, envisage de construire des campus internationaux dans lesquels elle proposerait un certain nombre de formations diplômantes.

Elle veut également rester active dans les partenariats pour l'innovation et en développer de nouveaux. Elle est actuellement membre d'un réseau de partenariats stratégiques (LEA ! Lire en Europe aujourd'hui), destiné notamment au développement européen de la formation doctorale, dans une perspective d'échanges entre doctorants et enseignants et de transferts de réflexions ou d'innovations pédagogiques. Le programme intensif 2018 a été organisé par l'UPJV.

La Commission des Relations Internationales intègre des ateliers réguliers de présentation de projets RI lauréats ou d'envergure pour échanges de bonnes pratiques et essaimage.

Afin de développer ses possibilités de mobilité et d'ouvrir plus largement ses échanges avec l'Europe dans une perspective de formations conjointes, l'UPJV tendra également à renforcer dans les années qui viennent ses réponses aux appels à projets européens, notamment les appels à projets MIC, en s'appuyant plus particulièrement sur ses solides réseaux de partenariats.